

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 24 JANVIER 2018

N° 2018-02-03

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre janvier à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du seize janvier deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

### Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 131 Présents (mini 30) : 49
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 250 Présentes : 57 Exprimées par pouvoirs : 81 <b>Total (mini 126) : 138</b>
<b>Quorum atteint</b>

### **1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 6 voix)**

Claude AURIAS

### **3 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix)**

Jean-Jacques MONPEYSSEN, Michel ROLLAND, Pascale ROCHAS.

### **45 représentants des communes, communes associées et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)**

Béatrice ALLIROL, Jean-Marc ARCHAMBAULT, André AUBERIC, Huguette AUDIBERT, Louis AUTRAND suppléant, Marcel BAGARD, Monique BALDUCHI, Christian BARTHEYE, Claude BAS, Sébastien BERNARD, Maryse BONNEVIE suppléante, Jean-Marc BOUVIER, Philippe CAHN, Viviane COCQUELET-COURBET, Pierre DALSTEIN, Stéphane DECONINCK, Jeannie DENIEAULT,

Jean-Claude DEYDIER, Jacques ESTEVE, Guy FAURE, José FERNANDES, Rosy FERRIGNO, Remy FREY, Evelyne GAUTHIER, Didier GIREN, Christian GODART, Dominique GUEYTTE, Laurent HARO, Dimitri JOLY, Patrick LIEVAUX, Valery LIOTAUD, Dominique MALLIE, Jean-Charles MATHIEU, Chantal MARCOU suppléante, Henriette MARTINEZ, Jacques NIVON, Éric RICHARD, Patrice RIVET, Jacques RODARI, Marc ROLLET suppléant, Didier ROUSSELLE, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Jean SCHÜLER, Caroline YAFFEE.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Marc AUDERGON et André GILLES à Claude AURIAS, Nicolas SOULIER à Jean-Marc ARCHAMBAULT, Eliane BARREILLE à Marcel BAGARD, Philippe SCHOEFFERT à Monique BALDUCHI, Marc GUERIN à Christian BARTHEYE, Robert GIVAUDAN et Christine GUTIERES à Sébastien BERNARD, Myriam HUGUES à Philippe CAHN, Corinne MOULIN et Abel RIXTE à Rosy FERRIGNO, Pierre SCHIAZZA et Françoise PINET à Remy FREY, Alain D'HEILLY à Christian GODART, Marlène MOURIER à Laurent HARO, Mounir AARAB à Valery LIOTAUD, Philippe DE BEAUREGARD et Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Claude THOMAS et Jean GARCIA à Éric RICHARD, Françoise CASALINO à Pascale ROCHAS, Bernard MATHIEU à Michel ROLLAND, Michel GREGOIRE à Christelle RUYSSCHAERT, Hélène LAMBERT et Sylvie LAMBERT à Caroline YAFFEE,

### Délégués excusés

Agnès ARMAND, Didier-Claude BLANC, Marie-Claude BUCHER, Pierre COMBES, Chantal EYMEOD, Dominique JOUVE, Anne LORNE, Marie-Pierre MONIER, Claude PIGAGLIO, Gérard TRUPHEMUS.

### Invités excusés

Frédéric LAVERGNE (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes), Ghislaine SEVE (Trésorerie de Nyons)

### Participaient également à la réunion :

Christophe BONAL (DDT 26), Christine BONNARD (Sous-préfète de Nyons), Frédéric GIRARD (Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme),

Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

## Objet : Conseil Scientifique du Parc - Prise en charge des frais de déplacement du Président

La Présidente rappelle que le Conseil Scientifique du Parc a été installé en janvier 2017. Philippe LANGEVIN a été élu Président du conseil scientifique en juillet 2017 ainsi qu'un bureau.

Il est proposé de prendre en charge les frais de déplacement du Président du Conseil scientifique pour qu'il représente le Parc à la réunion des Présidents de Conseil Scientifique des Parcs et des membres du Conseil d'orientation, recherche et prospective (CORP) qui se tiendra au siège de la Fédération à PARIS le 7 février 2018.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de prendre en charge les frais de mission de Philippe LANGEVIN, Président du Conseil Scientifique du Parc naturel régional des Baronnies provençales, à l'occasion du voyage la réunion des Présidents de Conseil Scientifique des Parcs à Paris le 7 février 2018
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits



La Présidente  
Henriette MARTINEZ